



ACADÉMIE  
DES SCIENCES  
INSTITUT DE FRANCE

**GRAND PRIX  
Clément CODRON  
Fondation Codron Fautz/Fondation de l'Institut de France  
[créé en 2002]**

**APPEL À CANDIDATURE 2024**

L'Académie des sciences décernera, en 2024, le Grand Prix Clément Codron d'un montant de 20 000 euros.

Prix annuel récompensant toute chercheuse ou tout chercheur français ou francophone, ou si les recherches le justifient, toute chercheuse ou tout chercheur, de quelque nationalité qu'il soit, ayant effectué un travail remarquable dans le domaine des sciences appliquées à la technologie.

**PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidatures doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un présentateur qui peut être le directeur du laboratoire, le chef d'établissement ou un Membre de l'Académie qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables. De plus, une même personne ne peut être candidate à deux prix la même année.**

Chaque dossier de candidature doit réunir les éléments suivants :

- ✓ le formulaire de candidature incluant le nom de 3 experts pouvant examiner la candidature et n'ayant aucun lien d'intérêt avec la candidate ou le candidat
- ✓ une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le(la) candidat(e) (1page) ;
- ✓ un curriculum vitae (1 page maximum) ;
- ✓ les principaux résultats scientifiques de la personne nommée **(2 pages maximum) ;**
- ✓ la liste des 10 meilleures publications (1 page maximum) : 3 à 5 lignes maximum de justification du choix par publication ainsi que les liens correspondants vers les journaux ou vers des archives ouvertes si celles-ci existent ;
- ✓ un court texte de 2 ou 3 lignes maximum décrivant les travaux de la candidate ou du candidat pour justifier le prix.

L'Académie des sciences ayant signé la Déclaration de San Francisco (DORA), il est recommandé de ne pas utiliser d'indicateurs bibliométriques tels que le facteur d'impact des journaux dans la nomination.

## DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard **le mardi 13 février 2024** en fichier unique au format pdf à l'adresse suivante : [prix@academie-sciences.fr](mailto:prix@academie-sciences.fr)

**Contacts** : Muriel Touly-Legros - Académie des sciences - Assistante des prix de l'Académie /01 44 41 43 79 - [muriel.touly-legros@academie-sciences.fr](mailto:muriel.touly-legros@academie-sciences.fr)

Sèlay Diakité - Académie des sciences - Responsable des prix de l'Académie/01 44 41 45 76 - [selay.diakite@academie-sciences.fr](mailto:selay.diakite@academie-sciences.fr)

*Vos données personnelles sont collectées et traitées par l'Académie des sciences aux fins de répondre à votre demande de candidature pour le prix cité ci-dessus. Vos données ne seront pas communiquées à l'extérieur de l'Académie des sciences. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur vos données. Pour exercer vos droits aux regards de l'utilisation de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'Institut de France et des Académies soit par courrier électronique : [delegue-protection-donnees@institut-de-france.fr](mailto:delegue-protection-donnees@institut-de-france.fr) soit par courrier postal adressé à Institut de France, délégué à la protection des données, Direction du service des affaires juridiques, 23 quai de Conti 75006 Paris.*

Le Grand Prix sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

Si la candidate ou le candidat est retenu(e), il lui sera demandé qu'à l'occasion de ce prix, elle ou il présente un article aux Comptes-rendus de l'Académie des sciences qui depuis le 1er janvier 2020, sont publiés en accès ouvert diamant (<https://comptes-rendus.academie-sciences.fr>)

## LAURÉATES PRÉCÉDENTES/LAURÉATS PRÉCÉDENTS

**2023** : **Valentina Emiliani**, Directrice de recherche au CNRS à l'Institut de la vision (CNRS, Inserm, Sorbonne Université)

**2022**: **Daniel Heuer**, Directeur de recherche de classe exceptionnelle au Laboratoire de physique subatomique et de cosmologie (CNRS/Université Grenoble Alpes)

**2021** : **Hélène Olivier-Bourbigou**, Responsable de programme à l'IFP Energies nouvelles (IFPEN)